



**GORGES
DE L'ARDECHE**
SYNDICAT DE GESTION

Compte rendu réunion labellisé du vendredi 9 septembre

Présents :	Objet de la réunion
<p>SGGA : Pascal Bonnetain, Président, Shirley Senot, Vice-présidente, Franck Cazin, Directeur SGGA et Bénédicte Raoux, Responsable pôle éducation-communication</p> <p>Association des guides labellisés : Benoit Renaudier, Président, Edmond Gayral, guide labellisé</p> <p>Office du Tourisme GAPA : Vincent Orcel, Directeur,</p> <p>CREPS Vallon : Thierry Marcilly (Directeur adjoint, Mathieu Morverand, professeur</p> <p>Excusé : Richard Buffat, Directeur ADT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échanges sur le label guide nature et les perspectives d'évolution • avis des principaux partenaires • Définition d'une méthode de travail et d'un calendrier

1- Présentation du label aujourd'hui, quelques éléments de repères (cf pièce jointe)

- 28 labellisés dont 17 actifs
- 51 en cours de labellisation dont 19 actifs
- Critères actuels pour rentrer dans la démarche
- Procédure de labellisation avec durée et formation
- Communication auprès du label : identification – kit et accès privilégié, support de com

2- Constat, diagnostic et perspectives

- Un label qui a du sens mais qui n'a pas évolué en 20 ans
- Un label qui interroge sur ses limites vis-à-vis des attentes des partenaires et du public
- Un label qui interroge sur sa charte, les droits et les obligations des labellisés
- Objectifs 2022-2023 : Mettre en place un comité de pilotage, réunion de travail mensuel, proposition en janvier, partage avec les élus du SGGA et validation en mars-avril

Synthèse des discussions

- ✓ Partage du constat de la nécessité de faire évoluer le label voire d'une refonte
- ✓ Validation de revoir le processus de labellisation
- ✓ Bien identifier le besoin des clients afin de proposer des formations adaptées aux labellisés
- ✓ Nécessité de mettre en place un groupe de travail/comité de pilotage avec possibilité en fonction des sujets d'invités des personnes ressources

- ✓ Mise en place du comité de pilotage : Office de tourisme Gorges de l'Ardèche, Association des Guides nature, Creps de Vallon Pont d'Arc et le SGGA.

En fonction des réunions thématiques les professionnels de sport de nature seront invités afin d'être intégrés aux discussions

En tant que détenteur du Label, le SGGA s'appuiera sur les propositions du comité de pilotage pour valider les orientations.

A noter : le CREPS est engagé dans un programme LIFE avec notamment l'OFB sur les sports de nature. Opportunité éventuelle pour notre démarche locale

✓ **Calendrier**

Objectif : contenu opérationnel du « nouveau » label à l'automne 2023

Réunion régulière en comité de pilotage 1 fois par mois pour avancer sur le projet dès octobre novembre 2022

Propositions de réunion et ordre du jour des réunions : (prévisionnel)

Octobre : le jeudi 20 octobre de 10 à 12h (2h)

- 1- Retour de l'association des guides labellisés sur l'avis et les attentes de leur clientèle,
- 2- Les attentes des acteurs locaux (collectivité dont SGGA, OT, acteurs socio-professionnels)
- 3- Lister tous les points du label à revoir
- 4- La question de la labellisation un guide/un produit
- 5- Définir les prérequis pour rentrer dans la démarche (minimum requis, diplômes, antériorité, domiciliation...)

Seconde réunion fin novembre (2h)

- 6- Définir les disciplines concernées et sur quels secteurs géographiques
- 7- Le processus de labellisation et sa durée, son évaluation au fil du temps
- 8- Les devoirs des labellisés, le respect de la charte
- 9- Les droits des labellisés (tarifs, accès espaces dédiés, communication et matériel)

Troisième réunion première quinzaine décembre

- 10- Evaluation régulière- le suivi-renouvellement du label, le retrait du label
- 11- Formation : proposition de module – formation -évaluation- suivi + renouvellement - retrait
- 12- Transition 2022-2023 : procédure pour les demandes aux espaces dédiés

Février : L'évaluation du label : grille- montage de produit